



InfoMuni

Municipalité de Montreux : décision du 24 avril 2020

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :

Valorisation de la ligne Territet – Mont-Fleuri

La Municipalité lance un concours d'appel à projets pour la mise en valeur de cette ligne de funiculaire aujourd'hui désaffectée. Fin janvier 2020, le Conseil communal partageait les conclusions de la Municipalité sur l'avenir de la ligne, jugeant que sa remise en service en tant que transport public n'avait pas un intérêt suffisant. Un éventuel développement touristique semblait par ailleurs compromis. L'infrastructure garde toutefois des particularités, son tunnel inférieur et sa station supérieure notamment, qui permettent d'imaginer un avenir original. C'est pourquoi la Municipalité estime qu'un concours de projets mérite d'être organisé, afin d'élargir les réflexions sur une possible mise en valeur. A ce stade il est trop tôt pour définir le rôle de la Commune dans l'avenir de cette infrastructure, mais cette démarche permet d'aller de l'avant, tout en tentant d'éviter une simple désaffectation dénuée de tout intérêt public.

Dates à retenir

- dépôt du formulaire d'intention de participer : 12 juin 2020
- visite des installations : 2 juillet et 25 août 2020
- remise des projets : 28 février 2021
- annonce des résultats : 30 juin 2021.

Le document de référence avec tous les détails sur le concours sera publié le 1er mai 2020 sur www.montreux.ch